

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2008

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mardi 17 juin 2008 à 14 h 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique,
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique,
- Monsieur BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller général d'Ille et Vilaine,
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan,
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan,
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan,

ETAIENT EXCUSES :

- Madame Béatrice LE MARRE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Dominique JULAUD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique,

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.,
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur PAILLOT, Payeur départemental

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 17 Juin 2008**

I – QUESTIONS BUDGETAIRES, FINANCIERES ET DE PERSONNEL

**10. Création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif de 2^{ème}
Classe (pour suppression d'un autre emploi équivalent)**

Le tableau des effectifs de l'Institution fait notamment apparaître un emploi de comptable au grade d'Adjoint Administratif de 1^{ère} Classe.

Cet emploi n'est pas occupé par sa titulaire mais par des remplaçants successifs depuis le 1^{er} décembre 2002, du fait d'un congé de longue durée. Cette agent vient d'être déclarée définitivement inapte et son dossier d'invalidité est en cours d'instruction pour aboutir le 30 novembre prochain.

Il est proposé au Conseil d'Administration, dans l'attente de la suppression de cet emploi à cette date, et pour permettre dès à présent le recrutement d'un agent permanent, de créer au 1^{er} juillet 2008, un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe et de laisser vacant l'emploi d'adjoint de 1^{ère} classe jusqu'à sa suppression.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **Décide la création d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, chargé de seconder l'assistante de direction et de développer les supports de communication de l'établissement.**
- **Précise que les crédits correspondants figureront au budget de l'exercice 2008,**
- **Charge le Président d'accomplir toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme

Le Président,

Y. MAHE

